

# Le Conseil national vote en faveur d'un filet de sécurité pour les rentes

Berne, le 28 septembre 2016

## Communiqué de presse

### Le Conseil national vote en faveur d'un filet de sécurité pour les rentes

Une première étape est franchie pour le troisième concept

---

**Le Conseil national s'est aujourd'hui prononcé en faveur d'un mécanisme d'intervention pour l'AVS. Le PLR. Les Libéraux-Radicaux salue cette décision d'introduire un mécanisme d'intervention qui ne s'activera qu'en cas d'urgence financière et évitera ainsi une catastrophe à la prévoyance vieillesse. Il sera inscrit dans la Constitution et permettra donc au peuple de se prononcer séparément sur cette mesure. Le Conseil national a également soutenu la proposition de la conseillère nationale Regine Sauter (ZH) qui exige que la compensation de la baisse du taux minimal de conversion soit réalisée dans la LPP. Le Conseil des Etats doit dorénavant étudier ce modèle.**

Dans le cas où les finances de l'AVS sont dans le rouge et que les réformes politiques échouent, alors un mécanisme d'intervention doit être engagé afin de garantir que l'AVS puisse continuer de payer des rentes complètes. Pour y parvenir, le mécanisme d'intervention propose que l'âge de la retraite et le taux de TVA augmentent par étape et de façon limitée. Ainsi l'AVS n'implosera pas et les rentiers ne se retrouveront pas sans rente. Ceci garanti que l'âge de la retraite ne sera pas augmenté avant que cela ne soit absolument nécessaire.

#### La gauche tombe le masque

La gauche a aujourd'hui tombé le masque en critiquant le mécanisme d'intervention. En effet, dans le cadre de la campagne « AVSplus » elle a toujours affirmé que l'AVS était saine et qu'elle le restera à l'avenir. Dans ce cas, pourquoi combattre une mesure qui n'entrera en vigueur que si les finances de l'AVS sont écarlates ? Est-ce que ces affirmations maintes fois répétées sont fausses ?

#### Maintenir le niveau des rentes

Une augmentation des rentes AVS de 70 CHF est à rejeter clairement pour les mêmes raisons qu'AVSplus. Cependant, le PLR a toujours affirmé qu'il veut maintenir le niveau de rentes actuelles malgré la baisse du taux de conversion. Avec la proposition de la conseillère nationale Regine Sauter, le Conseil national a soutenu une variante de la réforme qui permet d'introduire des mesures compensatoires pour l'abaissement du taux minimal de conversion au sein de la LPP. Le PLR prend note avec satisfaction que le conseiller fédéral Alain Berset veut approfondir ce modèle. Le PLR s'y engagera également au Conseil des Etats pour affiner ce modèle.

Liberté, Cohésion et Innovation – **par amour de la Suisse.**

---

#### Contacts

- › Ignazio Cassis, président du groupe parlementaire, 079 318 20 30
- › Isabelle Moret, conseillère nationale, 079 332 08 23
- › Regine Sauter, conseillère nationale, 079 667 75 03
- › Georg Därendinger, chef de la communication, 079 590 98 77
- › Arnaud Bonvin, porte-parole romand, 079 277 71 23

## Le Conseil national vote en faveur d'un filet de sécurité pour les rentes

---

Le PLR est le garant du modèle à succès suisse depuis 1848. Grâce à nos compétences économiques, nous assurons à la Suisse des conditions-cadre optimales, afin de préserver les emplois et d'en créer davantage. Nous nous engageons également pour les accords bilatéraux, mais refusons toute adhésion à l'Union européenne.

PLR, Les Libéraux-Radicaux, Secrétariat général, Neuengasse 20, Case postale 6136, CH-3001 Berne

T +41 (0)31 320 35 35, F +41 (0)31 320 35 00, [www.plr.ch](http://www.plr.ch)